



MANIFESTE FORÊTS VIVANTES, TERRITOIRES RÉSILIENTS

*Propriétaires forestiers accompagnés par l'association Cœur de Forêt dans le Sud-Ouest



POURQUOI CE MANIFESTE

Les **forêts françaises** changent rapidement sous l'effet du changement climatique, des crises sanitaires et des tensions économiques sur la filière bois. **Dans ce contexte, les propriétaires forestiers restent trop souvent seuls face à des choix complexes, tandis que des pratiques plus durables et résilientes peinent à s'affirmer.**

Ce manifeste défend un constat et des leviers d'action concrets, fondés sur notre expérience de terrain, pour favoriser la multifonctionnalité des forêts françaises et répondre aux besoins socio-économiques de nos territoires.

Il met en avant les attentes pour adapter les approches forestières, les modes d'accompagnement et les politiques publiques à la diversité des écosystèmes forestiers et des territoires.

LES SOLUTIONS EXISTENT ET FONCTIONNENT DÉJÀ SUR LE TERRAIN, MAIS RESTENT TROP PEU VISIBLES ET INSUFFISAMMENT SOUTENUES.

1.

Nous revendiquons une **approche nuancée et ouverte**, fondée sur l'observation des écosystèmes, le temps long et les données vérifiables. Nous faisons la promotion de la complexité et du besoin impérieux de confronter les points de vue des uns et des autres dans le respect mutuel.

2.

Nous croyons en la **recherche de solutions qui maximisent les objectifs de multifonctionnalité de la forêt et son adaptation au changement climatique**.

Nous ne mettons pas un « service » produit par la forêt au-dessus d'un autre.

3.

Nous voulons voir advenir une **sylviculture du compromis par opposition à une sylviculture du dogme**. Cela nécessitera que chacun s'ouvre aux parties prenantes de l'univers forestier : les propriétaires, gestionnaires, exploitants, société civile... et pourquoi pas les écosystèmes en tant qu'entité ?

PROPRIÉTAIRES, CITOYENS ET ACTEURS DE LA FILIÈRE, RASSEMBLONS-NOUS AUTOUR DE TRAJECTOIRES CRÉDIBLES ET D'UN DISCOURS ALTERNATIF À UNE GESTION COURT-TERMISTE.



CONSTAT N°1

3,3 millions de Français possèdent une forêt, la majorité manque de **conseil et d'accompagnement**

La forêt française est avant tout une forêt privée : **75 % de sa surface appartient à 3,3 millions de citoyens propriétaires**, dont 84 % détiennent moins de 4 hectares*. Le morcellement de cette forêt constitue un défi de taille.

L'accès à l'information, au conseil technique et à la gestion durable des bois de ces millions de propriétaires, exige des moyens humains considérables et des canaux de diffusion efficaces, aujourd'hui largement insuffisants. **Un manque de politique forestière française qui favorise aujourd'hui, par défaut, des pratiques opportunistes et court-termistes.**

Les organismes publics chargés du conseil et de la formation, tels que les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF), sont structurellement sous-dotés. **Les moyens humains sont insuffisants pour mobiliser et accompagner les propriétaires forestiers à la hauteur des enjeux.** Chaque technicien suit plusieurs dizaines de milliers d'hectares de forêts privées et autant de propriétaires. Dans certains territoires ruraux, la situation est critique :

LE DÉPARTEMENT DU LOT NE COMPTE QUE 2 TECHNICIENS DU CRPF POUR ENVIRON 66 000 PROPRIÉTAIRES.. SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Un chiffre qui révèle l'ampleur du déficit d'accompagnement et contribue à une forte dépendance à des discours simplistes, court-termistes, faute d'alternatives accessibles et compréhensibles.

Dans ces conditions, l'accompagnement individualisé et approfondi est impossible. Ce manque de moyens a des conséquences directes sur la qualité de la gestion forestière.

ENTRE 1983 ET 2018, SEULS 2% DES PROPRIÉTAIRES QUI POSSÈDENT + D'UN Ha ONT REÇU UNE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE...

Un manque de conseil se fait également sentir au niveau de la gestion elle-même : **seule une minorité de propriétaires privés dispose d'un document de gestion durable** (PSG, RTG, CBPS)****, pourtant indispensable pour planifier les interventions sylvicoles et accéder à certaines aides publiques.

Il est important de rappeler que ces aides sont pourtant essentielles, notamment pour accompagner le développement et la structuration de jeunes forêts.

Les choix de gestion sont fréquemment déconnectés des réalités écosystémiques (stations, sols, climat, biodiversité) et fragilisent la résilience des forêts.

À l'inverse, les approches plus complexes (forêts diversifiées, gestion irrégulière, adaptation fine aux stations) manquent de visibilité, de maîtrise technique, de moyens et d'accompagnement, notamment dans les territoires où le foncier est fortement morcelé.

Dans le débat public, ce manque de décisions de gestion respectueuse de la multifonctionnalité des forêts, combiné à une insuffisance de médiation et de transparence lors des travaux forestiers, alimentent une **polarisation croissante entre propriétaires et citoyens non propriétaires**.

Cette gestion plus multifonctionnelle est pourtant largement plébiscitée par le grand public, qui dans le même temps, pointe du doigt des pratiques principalement motivées par la rentabilité.

L'abondance des coupes rases dans certaines régions, ainsi que le manque de transparence sur les plans de gestion et de concertation locale, cristallisent ces tensions. **Les propriétaires, de leur côté, se sentent injustement mis en cause par des attentes écologiques vécues comme déconnectées des réalités de terrain.** Chacun se sent attaqué, dans un contexte où la forêt est à la fois un bien privé et un bien commun.

Avec ce manifeste, nous appuyons sur l'absence d'espaces de dialogue et d'accompagnement qui renforce ainsi incompréhensions, tensions locales et rejets mutuels, au détriment de solutions partagées, durables et acceptées collectivement.

Ce constat met en évidence un **manque de moyens et d'espaces pour mobiliser et accompagner les propriétaires**. C'est pourquoi, nous appelons à reconnaître le rôle conjoint des propriétaires forestiers et des citoyens sur ces enjeux collectifs. Mais surtout à promouvoir **l'émergence de parcours d'accompagnement** des propriétaires forestiers.

NOUS SOUHAITONS QUE CHAQUE PROPRIÉTAIRE SOIT INFORMÉ, ACCOMPAGNÉ, ET EN CAPACITÉ D'ÊTRE PLEINEMENT DÉCISIONNAIRE DE LA GESTION DURABLE DE SES FORÊTS.

* IGN, Enquête sur la propriété forestière 2023

** rapport d'activité CRPF Occitanie, 2023

*** Fogefor, 2024

****PSG (Plan Simple de Gestion), RTG (Règlement Type de Gestion), CBPS (Conduite et Bonne Pratique Sylvicole)



NOTRE RÉPONSE

Des propriétaires informés, accompagnés et acteurs de leur forêt

Nous affirmons que **la transition vers des forêts résilientes, vivantes et multifonctionnelles commence par la montée en compétence des propriétaires forestiers**. Sans propriétaires informés et accompagnés, aucune politique forestière ambitieuse ne peut réussir.

1.

Face à un déficit structurel de conseil et de formation, il est indispensable de **renforcer un réseau de conseillers forestiers indépendants ou au sein du CRPF**, de proximité, capables d'accompagner les propriétaires dans la compréhension fine de leurs milieux : sols, cycles de l'eau, biodiversité, dynamiques naturelles des peuplements, ainsi que les impacts des choix sylvicoles à court, moyen et long terme.

Ces techniciens indépendants ne se substituent pas aux agents du CRPF : ils les complètent, en apportant le temps, la disponibilité et la diversité d'approches aujourd'hui indispensables, ainsi qu'une approche économique qui sort du domaine d'intervention du CRPF.

Nous défendons la **mise en place de financements dédiés aux diagnostics initiaux, aux études préalables et à l'accompagnement des premiers travaux**.

Cet investissement ciblé est un levier décisif : il permet de lever les freins techniques et financiers à l'évolution des pratiques, tout en évitant des coûts écologiques, économiques et sociaux bien plus élevés à long terme.

2.

Des propriétaires mieux informés deviennent des acteurs éclairés. Cette connaissance les rend capables de faire des choix, d'en mesurer les conséquences et de **devenir des relais crédibles d'une gestion forestière raisonnée auprès de leurs pairs, des institutions et du grand public**. Mieux à même de juger des modèles sylvicoles proposés : ils construisent des trajectoires adaptées à leurs forêts et à leurs territoires.

3.

Enfin, nous croyons fermement à la **force des dynamiques collectives** (groupements forestiers, associations syndicales, coopérations locales, subvention et mécénat territorial) qui permettent de mutualiser les moyens, organiser les travaux, partager les retours d'expérience et sécuriser les projets.

LA COOPÉRATION TRANSFORME L'ISOLEMENT EN FORCE COLLECTIVE.

Elle rend possible l'implantation de la gestion irrégulière et des pratiques plus résilientes, y compris dans les territoires où le foncier est morcelé.

Rassembler propriétaires, techniciens et citoyens autour d'un accompagnement solide et partagé, c'est aider nos forêts à **répondre durablement aux défis climatiques, écologiques et sociaux** qui s'imposent à nous.

On était complètement novices au niveau de la biologie de la forêt. On a rencontré le coordinateur du projet qui a été très pédagogue. Nous avons bénéficié d'un diagnostic très éclairant parce qu'on nous a montré comment on analysait le sol par carottage.

On nous a montré les espèces qui étaient sur le sol, et on nous a donné une information sur les arbres et les espèces. C'est très intéressant parce que cela m'a donné envie d'aller beaucoup plus loin, donc j'ai recherché des informations sur le fonctionnement de la forêt.

Cœur de Forêt vient combler un vide parce que cela permet de donner une attention à la forêt. Quand on propose un diagnostic, on se dit qu'il y a quelque chose à faire ou à apprendre.

HÉLÈNE
PROPRIÉTAIRE FORESTIÈRE,
NÉO-RURALE ACCOMPAGNÉE





CONSTAT N°2

Un **discours forestier** dominant **orienté sur le court terme**, en décalage avec les attentes et les risques du changement climatique pour nos territoires

La **filière forêt-bois française est un secteur économique majeur, exploitant chaque année 87 à 90 millions de m³ de bois**, générant 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires* et employant près de 400 000 personnes. Elle constitue ainsi un carrefour stratégique pour la France, en employant notamment plus de personnes que l'industrie automobile, et comme puits de carbone essentiel à notre Stratégie Nationale Bas-Carbone.

Pourtant, malgré son rôle stratégique, elle s'oriente largement vers une **logique de volumes rapides, privilégiant la rentabilité immédiate au détriment de la durabilité des forêts**, de la qualité des usages et de leur acceptabilité sociale. Ce constat traduit l'absence d'une politique forestière réellement pensée sur le long terme, ainsi qu'une dissonance persistante entre les intentions politiques affichées et les actes mis en œuvre.

LES SUBVENTIONS RESTENT MAJORITAIREMENT ORIENTÉES VERS LE REBOISEMENT, LA BIOMASSE ET LE SOUTIEN AUX VOLUMES

Ce modèle est renforcé par des mécanismes de régulation insuffisants : seule une faible part des coupes fait l'objet de contrôles effectifs, favorisant des pratiques opportunistes, notamment sur les reboisements après des coupes rases, et alimentant une perte de confiance croissante des citoyens et des propriétaires.

Plus largement, bien que le Code forestier stipule que « **la politique forestière a pour objet d'assurer la gestion durable et la vocation multifonctionnelle, à la fois écologique, sociale et économique, des bois et forêts** », les subventions publiques restent majoritairement orientées vers des programmes de reboisement, de production de biomasse ou de soutien aux volumes, et trop rarement vers la gestion, l'amélioration et l'adaptation des forêts existantes. **Cette situation est aggravée par un sous-investissement du secteur forestier qui bascule depuis plusieurs années entre les mains de plusieurs ministères.** Du ministère de l'agriculture à celui de la transition écologique : les moyens mis en œuvre et les objectifs visés changent du tout au tout.

Le conseil forestier est trop souvent assuré par les exploitants eux-mêmes, orientant logiquement les décisions vers leurs contraintes économiques plutôt que vers les objectifs écologiques, patrimoniaux ou paysagers des propriétaires.

Les petits propriétaires, privés d'alternatives indépendantes, se retrouvent contraints d'accepter des valorisations basses, des calendriers accélérés et des itinéraires imposés, enfermant la gestion forestière dans une vision de court terme.

LES FORÊTS FRANÇAISES SONT GLOBALEMENT JEUNES : 50% DES ARBRES ONT MOINS DE 60 ANS**

La valorisation du bois se concentre majoritairement sur des **débouchés à faible valeur ajoutée et à courte durée de vie** (bois énergie, pâte à papier, panneaux), maximisant les volumes immédiats mais limitant les bénéfices climatiques, économiques et sociaux à long terme.

Cette logique productiviste simplifie les peuplements, épouse les sols, freine la régénération naturelle et accroît la vulnérabilité des forêts face aux crises climatiques et sanitaires, au risque de fragiliser la ressource elle-même. Les impacts du changement climatique sont déjà visibles et génèrent une forte incertitude pour l'avenir des forêts. Les sécheresses répétées, incendies, ravageurs et maladies révèlent la vulnérabilité accrue de peuplements souvent simplifiés et monospécifiques.

EN DIX ANS, LA MORTALITÉ DES ARBRES A AUGMENTÉ DE 125%***

Les erreurs de choix sylvicoles et de politiques passées sont sous le feu des projecteurs, comme l'illustrent les crises des épicéas face aux scolytes.

Les forêts sont en situation de stress croissant, avec une dégradation de l'état de conservation des habitats et une augmentation des risques d'incendies.

EN FRANCE MÉTROPOLITaine, ENVIRON 46% DES FORÊTS SONT DES PEUPLEMENTS MONOSPÉCIFIQUES****

La filière forêt-bois doit composer entre la pression de récolte à court terme et la nécessité d'accompagner la résilience des forêts de demain. Les filières à forte valeur ajoutée peinent à se structurer, faute de coordination, de sécurisation des approvisionnements et de mise en concurrence parfois inéquitable.

De même, les dynamiques de gestion sylvicole irrégulière et diversifiée progressent, mais de manière encore trop lente et marginale.

De nombreuses recherches scientifiques montrent que des gestions sylvicoles diversifiées et irrégularisées, comme la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC), offrent une meilleure résilience face au changement climatique.

Face à l'incertitude climatique, maintenir un champ des possibles large apparaît plus pertinent que le recours systématique à des monocultures aux trajectoires rigides.

Conclusion, **l'absence d'une politique forestière forte et de long terme, à la croisée des enjeux socio-économiques, environnementaux et aussi climatiques, favorise une approche court-termiste**, dont les impacts négatifs sont aujourd'hui exacerbés par le changement climatique déjà à l'œuvre.

Malgré les refus exprimés par la société civile, les plantations en monocultures et les coupes rases restent encore trop présentes, tandis que **les solutions alternatives et résilientes, pourtant existantes, peinent à gagner en visibilité et en soutien**.

* IGN, 2025

*** IGN, État des forêts 2025

** IFN, 2018

**** Mémento 2023 de l'Inventaire Forestier National de l'IGN



NOTRE RÉPONSE

Récolter le bois en respectant le temps de la nature et la diversité des territoires

Nous affirmons que **production de bois, préservation de la biodiversité et usages sociaux ne sont pas antagonistes, mais indissociables sur le long terme**. Cela implique d'être plus proactifs dans la manière d'exploiter le bois, en respectant le temps long de la nature et la diversité des territoires.

1.

Les pratiques fondées sur le maintien du couvert forestier, la diversité des essences et des âges concilient production de bois et respect des sols, en favorisant la régénération naturelle et en renforçant la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques.

Des solutions telles que **la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC)**, associées à une prise en compte renforcée de la biodiversité, permettent de faire vieillir les forêts, de conserver le patrimoine génétique des vieux arbres et de renforcer durablement leur capacité d'adaptation. Ces techniques ont un impact positif à la fois sur la résilience des forêts et sur l'économie des territoires.

Une **gestion réellement multifonctionnelle est aussi une opportunité économique**. Elle crée davantage d'emplois qualifiés et durables : transformation locale, bois d'œuvre, construction, ingénierie écologique, tourisme de nature.

La gestion irrégulière des forêts n'est pas un coût, mais un investissement stratégique. Elle sécurise des revenus plus stables dans le temps, réduit les coûts liés aux coupes rases puis au reboisement, renforce la valeur patrimoniale des forêts.

2.

Elle diminue les risques liés aux aléas climatiques et sanitaires avec un modèle économique différent : des prélèvements moindres mais plus réguliers. Si un coût initial peut exister, il doit être considéré comme un investissement à long terme, au service de la durabilité économique, écologique et sociale de la forêt.

LA MISE EN PLACE DE LA GESTION IRRÉGULIÈRE N'EST PAS UN COÛT, MAIS UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

CETTE TRANSITION, NE POURRA RÉUSSIR QUE SI SA VIABILITÉ EST DÉMONTRÉE À CHAQUE ÉCHELON DE LA FILIÈRE : PROPRIÉTAIRES, CONSEILLERS, EXPLOITANTS, TRANSFORMATEURS, ARTISANS ET FINANCEURS

3.

Par ce manifeste, nous souhaitons insuffler **la construction d'une filière cohérente, alignée avec les enjeux écologiques, sociaux et économiques, et résolument tournée vers le long terme**.

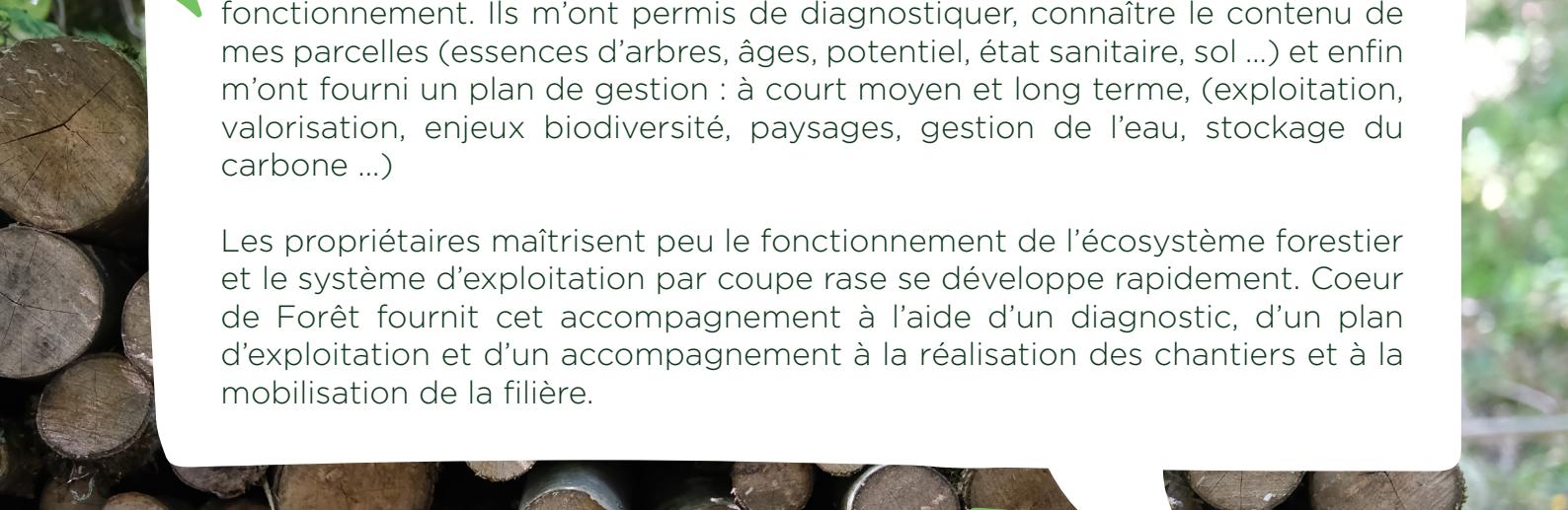
Elle suppose d'impliquer l'ensemble des acteurs de la filière, en combinant intelligemment mécanisation et savoir-faire humains, y compris le travail manuel ou à cheval, afin d'adapter les interventions aux contextes locaux.

Nous affirmons notre volonté d'accompagner les acteurs forestiers dans la compréhension et l'appropriation de cette gestion forestière, **en capitalisant sur les projets pilotes, les retours d'expérience et la preuve par l'action**, afin de documenter, diffuser et amplifier les pratiques qui fonctionnent réellement sur le terrain.

Nous reconnaissons, comme de nombreux acteurs forestiers, que **la SMCC doit être en constante amélioration et adaptation** aux nouveaux contextes. Les déséquilibres sylvo-cynégétiques, les stations peu fertiles ou encore le manque d'opérateurs locaux constituent autant d'obstacles qu'il convient d'identifier sur chaque territoire et de lever collectivement pour construire une sylviculture efficace, pour l'humain comme pour la nature.



L'équipe de Cœur de Forêt maîtrise l'écosystème de la forêt, connaît son fonctionnement. Ils m'ont permis de diagnostiquer, connaître le contenu de mes parcelles (essences d'arbres, âges, potentiel, état sanitaire, sol ...) et enfin m'ont fourni un plan de gestion : à court moyen et long terme, (exploitation, valorisation, enjeux biodiversité, paysages, gestion de l'eau, stockage du carbone ...)



Les propriétaires maîtrisent peu le fonctionnement de l'écosystème forestier et le système d'exploitation par coupe rase se développe rapidement. Cœur de Forêt fournit cet accompagnement à l'aide d'un diagnostic, d'un plan d'exploitation et d'un accompagnement à la réalisation des chantiers et à la mobilisation de la filière.



PHILIPPE
PROPRIÉTAIRE FORESTIER
ACCOMPAGNÉ



CONSTAT N°3

Une forêt fragmentée, un lien à reconstruire au niveau des territoires

Depuis 2019, les attentes sociales envers la forêt ont profondément évolué. **La fréquentation des forêts publiques françaises a augmenté d'environ 40%*** avec une hausse particulièrement marquée autour des zones périurbaines. Parallèlement, certaines pratiques de gestion, notamment les coupes rases, cristallisent une forte défiance : une enquête indique que **82% des Français souhaitent interdire les coupes rases dans les forêts publiques**, et **76% estiment que la gestion forestière devrait prioritairement viser la biodiversité plutôt que la production.****

Ces chiffres traduisent moins un rejet de la forêt de production qu'une demande accrue de sens, de transparence et de concertation. Les tensions locales et conflits d'usages qui émergent témoignent d'une **perte de confiance entre citoyens, gestionnaires et décideurs publics**.

LA BAISSE DE PRÈS DE 30 % DES EFFECTIFS DE L'ONF DEPUIS 2008 A RÉDUIT LA GESTION ET L'ANIMATION DES FORÊTS COMMUNALES

Ces attentes ne s'adressent pas à un acteur isolé, mais à l'ensemble de la chaîne forestière : propriétaires, gestionnaires, bûcherons, débardeurs, scieries, entreprises de transformation, élus et services publics.

Tous sont aujourd'hui confrontés, à leur échelle, à cette crise du lien et à des injonctions parfois contradictoires entre production, protection et usages sociaux. Or, la gouvernance actuelle peine à y répondre :

- La Cour des comptes (2022) souligne que « **la gouvernance de la forêt française demeure trop morcelée et dominée par quelques acteurs économiques** ».
- L'accès à un bois local et traçable reste limité : environ **50 % du bois récolté est transformé hors de la région où il a été coupé** (IGN).
- La baisse de près de **30% des effectifs de l'ONF depuis 2008** a également réduit la gestion et l'animation des forêts communales, laissant un vide en matière de conseil, de médiation et d'ingénierie territoriale.

Si la forêt est majoritairement privée en France, elle n'en demeure pas moins un **bien commun**, au sens de ses fonctions écologiques, paysagères, sociales et climatiques. Elle rend des services essentiels à l'ensemble de la société : stockage du carbone, régulation de l'eau, préservation de la biodiversité, cadre de vie et support d'activités économiques locales.

La gestion forestière engage ainsi une **responsabilité collective**, y compris vis-à-vis des générations futures. Cette dimension de transmission appelle des choix de long terme, lisibles et partagés, qui dépassent la stricte logique parcellaire ou individuelle.

SOUVENT PERÇUE COMME UN ABANDON OU UNE PEUR, LA LIBRE ÉVOLUTION DOIT ÊTRE RECONNUE COMME UN CHOIX DE GESTION À PART ENTIÈRE, RÉFLÉCHI, CONTEXTUALISÉ ET ASSUMÉ.

Intégrée à une stratégie territoriale, la libre évolution complète la forêt de production et la forêt multifonctionnelle.

Elle contribue à la biodiversité, à la résilience des écosystèmes et à l'évolution naturelle des milieux, à condition d'être expliquée, délimitée et concertée. L'enjeu n'est pas d'opposer les modèles, mais de les articuler au sein d'un projet cohérent.

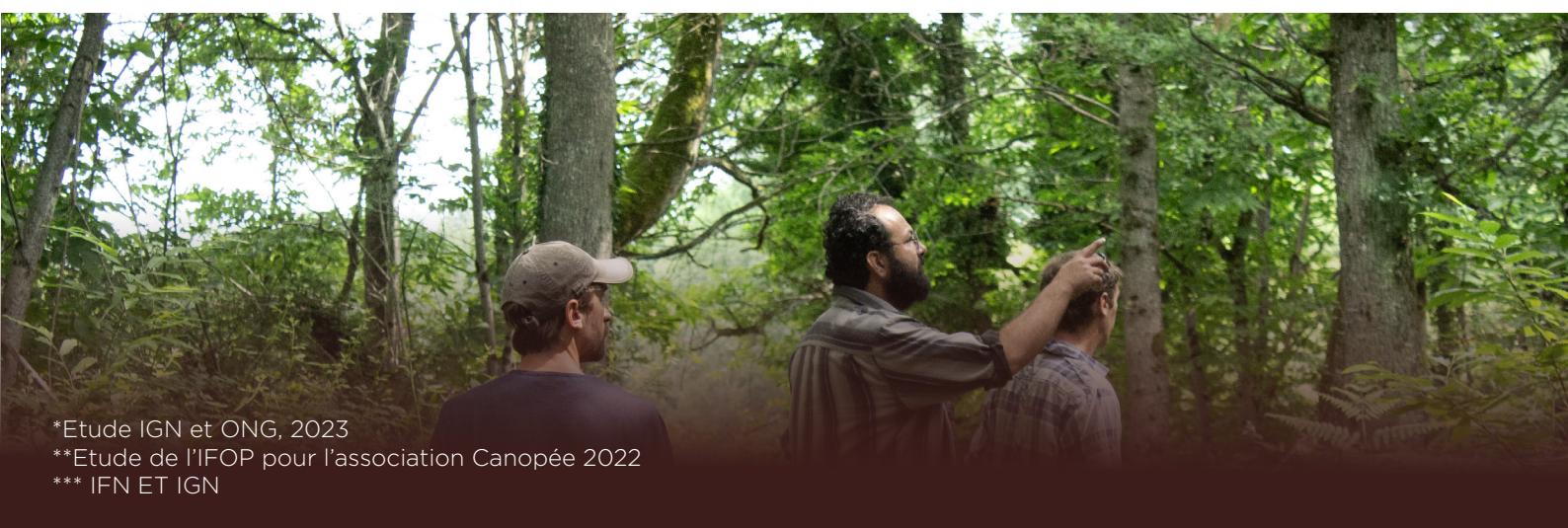
La dimension écologique et paysagère souligne l'urgence de dépasser l'échelle de la seule parcelle forestière.

L'INRAE rappelle que **les mosaïques paysagères associant forêts, haies et zones humides renforcent la résilience hydrique des sols** face aux sécheresses.

PRÈS DE 40 % DES LISIÈRES FORESTIÈRES* NE DISPOSENT PAS DE ZONES TAMPONS AGRICOLES ADAPTÉES, LIMITANT LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION DES ÉCOSYSTÈMES.**

Ces constats convergent vers une même évidence : **la forêt ne peut plus être pensée ni gérée en silo.**

Elle s'inscrit dans un territoire vivant, traversé par des dynamiques écologiques, agricoles, économiques et sociales interconnectées.



*Etude IGN et ONG, 2023

**Etude de l'IFOP pour l'association Canopée 2022

*** IFN ET IGN



NOTRE RÉPONSE

Recréer du lien et construire un projet forestier de territoire

1.

L'ANIMATION TERRITORIALE COMME LEVIER CENTRAL

Le morcellement de la petite propriété forestière peut être un frein, mais aussi une **opportunité de transformation collective**. Le changement ne s'opère pas par des discours théoriques, mais par le concret, le visible et l'exemple. Une parcelle bien gérée peut rassurer, inspirer et susciter des échanges, entraînant une dynamique positive à l'échelle d'un territoire.

L'animation territoriale est donc cruciale. Propriétaires, acteurs de la filière bois, collectivités locales, chartes forestières de territoire et citoyens doivent être associés pour faire émerger une vision commune. Certains acteurs existent sur les territoires et ont besoin de renforcer le partage d'expérience, de leurs réussites autant que leurs contraintes pour mutualiser ces dynamiques.

2.

PENSER LA FORêt COMME UNE MOSAÏQUE VIVANTE

Nous défendons une approche territoriale de la forêt. **Une forêt ne peut être réduite à une juxtaposition de parcelles isolées : elle s'inscrit dans un paysage vivant, un réseau de milieux interconnectés.** Cette approche invite à dépasser le seul prisme forestier pour adopter une vision d'ensemble des territoires et de leurs dynamiques.

La forêt doit être pensée comme une **mosaïque** associant peuplements forestiers, haies, zones humides, prairies, cours d'eau et espaces agricoles. Ces éléments, reliés par des **corridors écologiques**, sont indispensables aux migrations des espèces, à la régulation de l'eau et à l'adaptation au changement climatique.

Cette cohérence territoriale est d'autant plus essentielle que les politiques forestières mobilisent des financements publics, qui doivent **servir des objectifs d'intérêt général et produire des bénéfices durables** pour les territoires et la société.

3.

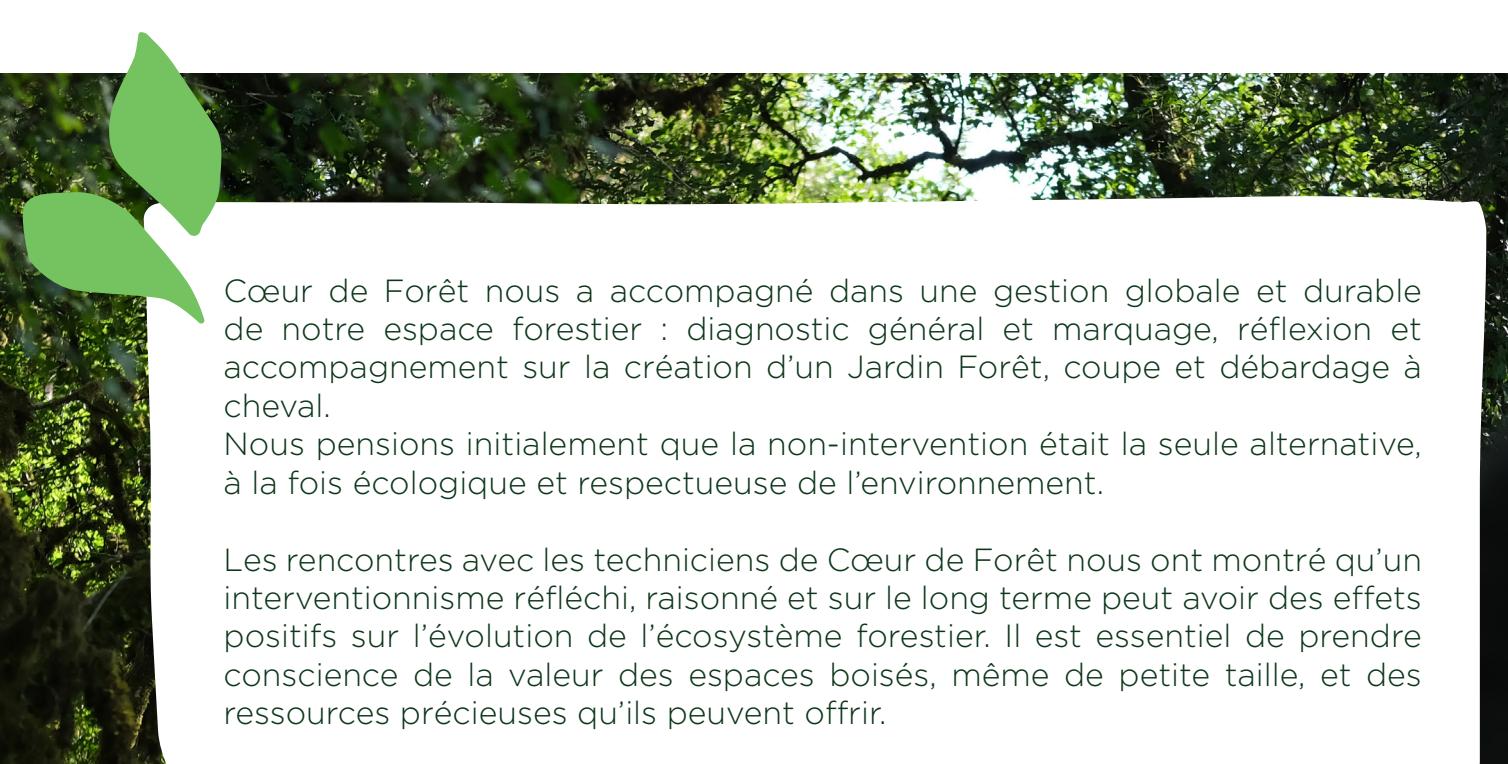
FAIRE DE LA FORÊT UN PROJET POLITIQUE LEVIER DE TERRITOIRE

Nous appelons les élus à inscrire la forêt au cœur de leur projet de mandat, non pas comme une compétence marginale, mais comme un levier de **résilience territoriale**.

De nombreuses actions sont immédiatement mobilisables : soutien aux diagnostics forestiers, co-organisation de réunions publiques, accompagnement des groupements forestiers, dispositifs d'information citoyenne, intégration de la forêt dans les projets intercommunaux (PETR, SCOT, PCAET).

Faire territoire autour de la forêt, c'est reconnaître sa pluralité d'usages, de fonctions et d'acteurs, et en faire un bien commun vivant, transmis et partagé.

Faisons de chacun, élus, citoyens, forestiers, bûcherons, débardeurs, scieries et agriculteurs, des acteurs de ces forêts vivantes, au service de territoires résilients et solidaires.



Cœur de Forêt nous a accompagné dans une gestion globale et durable de notre espace forestier : diagnostic général et marquage, réflexion et accompagnement sur la création d'un Jardin Forêt, coupe et débardage à cheval.

Nous pensions initialement que la non-intervention était la seule alternative, à la fois écologique et respectueuse de l'environnement.

Les rencontres avec les techniciens de Cœur de Forêt nous ont montré qu'un interventionnisme réfléchi, raisonné et sur le long terme peut avoir des effets positifs sur l'évolution de l'écosystème forestier. Il est essentiel de prendre conscience de la valeur des espaces boisés, même de petite taille, et des ressources précieuses qu'ils peuvent offrir.



**LILA ET JEAN
PROPRIÉTAIRES FORESTIERS, HÉRITIERS
D'UN BOIS FAMILIAL ACCOMPAGNÉS**



QUI SOMMES-NOUS ?

Cœur de Forêt est une association de terrain qui agit concrètement, en France, aux côtés des propriétaires forestiers privés et des acteurs locaux. Depuis 2017, elle a accompagné **plus de 3000 hectares de forêts privées** et **450 propriétaires** dans l'ouest de l'Occitanie et la Dordogne, en apportant diagnostics, conseil indépendant, appui technique et soutien financier aux premières opérations de gestion si nécessaire, ainsi qu'aux acteurs existants.

Les actions réalisées par Cœur de Forêt démontrent qu'une gestion fondée sur la diversité des peuplements, le maintien des couverts boisés et une approche territoriale permet à la fois de préserver les écosystèmes et de sécuriser des revenus dans le temps.

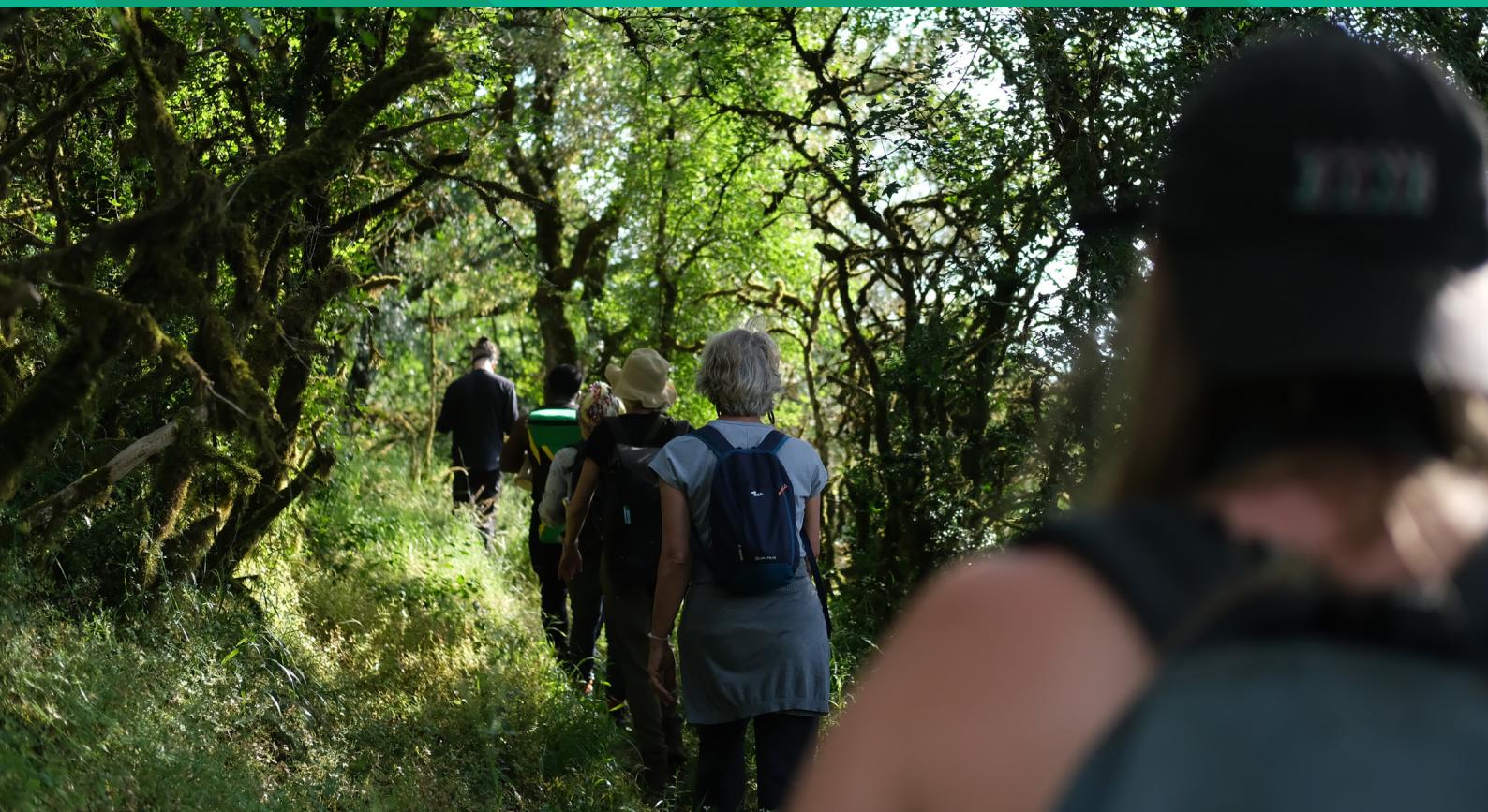
C'est pour rendre visibles ces réalités de terrain et accélérer leur diffusion que Cœur de Forêt est à l'initiative de ce manifeste. L'objectif est clair : rassembler autour de constats partagés, de pratiques qui fonctionnent et de leviers d'action concrets, afin de faire évoluer les pratiques forestières, les modes d'accompagnement et les politiques publiques.

Ce manifeste s'adresse à **celles et ceux qui veulent agir maintenant, sur la base de faits et d'expériences éprouvées**, pour des forêts vivantes et des territoires résilients.

REJOIGNEZ LES SIGNATAIRES

À partir de plusieurs milliers de signatures, un manifeste est plus susceptible d'obtenir des retombées dans la presse !
Donnez du poids à ce manifeste en rejoignant les signataires.
Grâce à votre voix, nous diffuserons cette vision alternative des forêts françaises dans la sphère publique et politique.

Signez ce manifeste sur notre page de campagne.





CŒUR
DE FORêt



ASSOCIATION CŒUR DE FORêt

35 boulevard du Champy-Richardets
93160 Noisy le Grand

01 45 92 92 23

contact@coeurdeforet.com

www.coeurdeforet.com